

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

---

**La Métropole de Lyon organise la collecte des sapins  
du 6 au 18 janvier 2025**

Cette année encore, la Métropole de Lyon met en place des points de collecte des sapins sur l'ensemble de son territoire, afin qu'ils puissent être recyclés. À partir du 6 janvier et jusqu'au 18 janvier inclus, ce sont 191 points de collecte qui seront installés en partenariat avec les 67 communes ou arrondissements volontaires du territoire, pour permettre aux habitants d'y déposer leur sapin.

La collecte des sapins connaît un succès grandissant et permet notamment de :

- Lutter contre les dépôts sauvages sur le domaine public,
- Éviter un surcoût de traitement à la collectivité (la collecte et le traitement d'un dépôt sauvage coûtent 10 fois plus cher qu'un dépôt en déchèterie),
- Valoriser les sapins collectés dans les centres de compostages métropolitains.

En plus des 19 déchèteries de son territoire, dans lesquelles les habitants sont invités à déposer leur sapin, la Métropole de Lyon déploie donc un service supplémentaire de collecte.



La liste des 191 points de collecte est à retrouver sur le site de la Métropole de Lyon : [www.grandlyon.com/sapins](http://www.grandlyon.com/sapins)

---

**Sont acceptés :**

- Sapins naturels avec ou sans socle en bois (croix, bûchette),
- Sacs à sapins compostable marqués « ok compost », sacs « Handicap International », sacs bruns clairs à amidon de maïs.

**Ne sont pas acceptés :**

- Sapins en plastique,
- Sapins naturels floqués,
- Sacs en plastique type sacs poubelle,
- Pots en plastique ou en terre,
- Guirlandes et autres décorations.